

Séance du vendredi 05 mars 2021

Date de la convocation: 26/02/2021

Membres en exercice : *L'an deux mille vingt-et-un et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : 12

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

**Représentés** : Adeline BEAUFUMÉ par Annick IENZER, Emilie KONNERT par Olivier MAGUET, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

**Excusés** :

**MAINTENANCE POINT D'EAU INCENDIE - (D 2021 015)**

Le Maire rappelle que la Commune s'était engagée dans un marché mutualisé pour le contrôle technique et la maintenance des points d'eau incendie (PEI) pour une durée de trois ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022 dès lors que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) n'assurerait plus les missions de contrôle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce marché mutualisé prenait la forme d'un groupement de commandes porté par la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM).

Considérant que le SDIS a reporté d'une année sa décision, le Maire propose au Conseil municipal de délibérer pour l'autoriser à signer l'acte d'engagement du marché pour le contrôle technique et la maintenance des PEI avec Suez Eau France SAS, prestataire retenu par la CCAVM, pour une durée de trois ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'engagement du marché pour le contrôle technique et la maintenance des PEI avec Suez Eau France SAS,

AUTORISE le Maire à signer tout autre document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire  
Oliver MAGUET